

**Direction Départementale des  
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 14 octobre 2020

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.00**

**Dossier n° : AE 20.0257**

**Demandeur : LESCURE Benjamin**

**Date d'enregistrement de la demande : 02/10/2020**

**Date limite de candidature : 01/01/2021**

➔ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 01/02/2021.

**Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter**

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-CERNIN	64,06	LAVIGNE Guy et Monique	Section AE 10,11,12,13,15,16,17,18,19,20,22 ,23,24,26, Section AH 1,2,5,6,7,9,11 12j,k,14,15,17,18,19,20,21,22,23 ,26,27,41,42,62,63,64,65,66,77,7 9,80,83,100, 105,106,108,121,124,129,131,13 2,139,141,142, Section AI 97,98,99,100,101, 102,119,120,121,122,
SAINT-CIRGUES-DE-MALBERT	11,28	LAVIGNE Guy et Monique	Section AC 129,138, Section C 286,287,288,289,296,297,302,30 3,304, 305,306,307,716,718,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière